

## Voyage en Asie du secrétaire d'État aux Affaires extérieures

Après avoir participé au sommet de Venise, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, s'est rendu dans quatre pays d'Asie: Turquie, Malaisie, Singapour et Hong Kong.

A Kuala Lumpur (Malaisie), M. MacGuigan était invité par les ministres des Affaires étrangères de l'ANASE\* à participer, le 28 juin, à une ronde de discussions qui a suivi la réunion annuelle des ministres. C'était la première fois que le Canada participait à une réunion des membres de l'ANASE. Y assistaient également les ministres des Affaires étrangères des États-Unis, du Japon, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Inde, ainsi qu'un représentant de la Communauté économique européenne.

### Coopération Canada-ANASE

A l'issue de la réunion, M. MacGuigan a qualifié de très productifs ses entretiens avec les ministres des Affaires étrangères de l'ANASE et il a déclaré que le Canada avait des relations de plus en plus étroites avec les membres de cette association. Ainsi, on s'attend qu'au cours des prochaines années le Canada fournisse aux membres de l'ANASE une aide au développement de plus de \$200 millions. En 1979, les échanges bilatéraux se sont accrus de plus de 40 p. cent. Enfin, le Canada et les membres de l'ANASE se consultent sur un ensemble vaste et varié de questions économiques et politiques internationales.

### Condamnation des attaques vietnamiennes

Lors de ses entretiens à Kuala Lumpur, M. MacGuigan a confirmé son appui aux ministres des Affaires étrangères de l'ANASE dans leur condamnation des récentes attaques vietnamiennes à la frontière thaï-cambodgienne. Il a également fait part de la vive inquiétude que lui causent les incursions vietnamiennes en territoire thaïlandais, notant que la Thaïlande a généreusement accordé le premier asile à des centaines de milliers de réfugiés indochinois depuis 1975, et que l'action vietnamienne a causé inutilement des souffrances et des morts chez les réfugiés kampuchéens et les ressortissants thaïlandais à proximité de la frontière. Enfin, le Ministre a lancé un appel à tous les

pays, les exhortant à ne poser aucun geste qui augmenterait les tensions et l'instabilité dans la région et ajouterait aux souffrances qu'y éprouvent déjà les peuples de la péninsule indochinoise.

### Vers un accord de coopération industrielle et technique

Pour souligner l'engagement du Canada envers la stimulation de la coopération économique, M. MacGuigan a proposé que le Canada et l'ANASE entreprennent des négociations préliminaires pour étudier la possibilité de conclure un accord de coopération industrielle et technique. L'accord proposé engloberait des programmes de coopération industrielle et d'assistance technique, outre certaines formes traditionnelles d'aide au développement (par exemple, l'appui aux secteurs des pêches et des forêts) qui ont été discutées pendant les réunions. Un tel accord faciliterait également la coopération entre les secteurs privés de l'ANASE et du Canada.

Avant de se rendre à Kuala Lumpur, le Ministre avait présidé la délégation canadienne à la session ministérielle ordinaire du Conseil de l'Atlantique-Nord (OTAN), tenue à Ankara (Turquie) les 25 et 26 juin.

### Singapour et Hong Kong

Après son séjour à Kuala Lumpur, M. MacGuigan a effectué une visite officielle à Singapour (29 juin-1er juillet). Il a eu des entretiens avec le gouvernement de ce pays et participé aux célébrations de la Journée du Canada.

Depuis de nombreuses années, le Canada et Singapour entretiennent des liens étroits fondés sur leur appartenance au Commonwealth et plusieurs perceptions semblables des questions internationales. La visite a renforcé cette relation et souligné le fait que Singapour est le plus important partenaire commercial du Canada en Asie du Sud-Est.

La dernière étape du voyage de M. MacGuigan était Hong Kong (1er-3 juillet). Pendant son séjour, le Ministre a rencontré des représentants du gouvernement local, dont le gouverneur de Hong Kong, Sir Murray MacLehose. Il a prononcé, également, une importante allocution devant un groupe d'hommes d'affaires locaux et canadiens sur l'intensification des liens avec la région du Pacifique.

## Vente de blé à la Chine

La Chine achètera 1,4 million de tonnes de blé au Canada à la suite d'un contrat de vente passé avec la Commission canadienne du blé.

La livraison commencera en août et se poursuivra sur six mois, jusqu'en janvier 1981 inclus. L'expédition se fera entièrement des ports du Pacifique.

Ce dernier contrat, conclu avec l'Office national d'importation et d'exportation des céréales, oléagineux et produits alimentaires de la Chine, a été négocié à Pékin par des représentants de la Commission canadienne du blé.

Le nouveau contrat est le second que la Commission négocie depuis la signature du contrat-cadre d'une durée de trois ans avec la Chine annoncé le 26 février 1979.

## Poisson pour le Tiers-Monde

Le gouvernement a établi un programme de \$2 millions pour l'achat de maquereau en boîte, a annoncé le ministre des Pêches et des Océans, M. Roméo LeBlanc. Le Programme est établi en vertu de la Loi sur le soutien des prix des produits de la pêche, et il fait suite à un programme similaire établi l'an passé.

Le maquereau, acheté aux producteurs des provinces de l'Atlantique et du Québec, permettra de satisfaire aux exigences des programmes canadiens d'aide alimentaire et de développement qu'administrent l'Agence canadienne de développement international et le Programme alimentaire mondial.

En plus de fournir une excellente source de protéines aux pays en voie de développement, l'achat assurera aux pêcheurs canadiens de maquereau un débouché constant pour leurs prises et augmentera les perspectives d'emploi des travailleurs canadiens des usines de transformation.

Les producteurs de maquereau en boîte recevront \$14,60 pour chaque caisse (24 boîtes de 400 g) livrée aux entrepôts de l'Office des prix des produits de la pêche, à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) ou à Dartmouth (Nouvelle-Écosse), soit une hausse de \$1,20 par rapport au prix payé dans le cadre du programme de l'an dernier. Le produit en conserve doit provenir de maquereau de première qualité, mis en glace à bord du bateau de pêche.

\* Association des nations de l'Asie du Sud-Est, regroupant l'Indonésie, la Malaisie, Singapour, la Thaïlande et les Philippines.